

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	11 (1954)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Extrait du discours prononcé par M. le conseiller fédéral Kobelt lors de l'inauguration des bâtiments et installations de l'Association nationale d'éducation physique, le 26 mai 1954
<b>Autor:</b>	Kobelt, Karl
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-996935">https://doi.org/10.5169/seals-996935</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

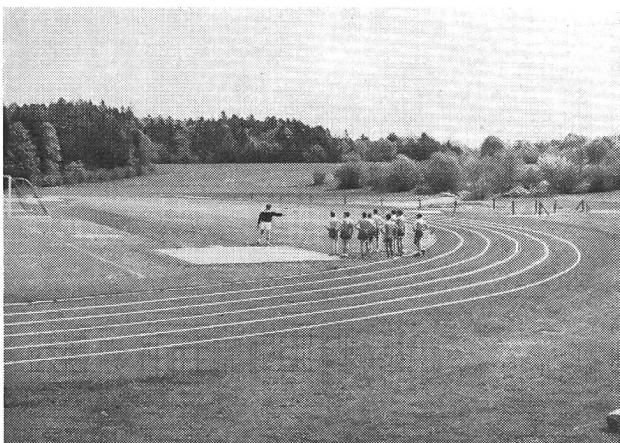
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Extrait du discours prononcé par M. le conseiller fédéral Kobelt

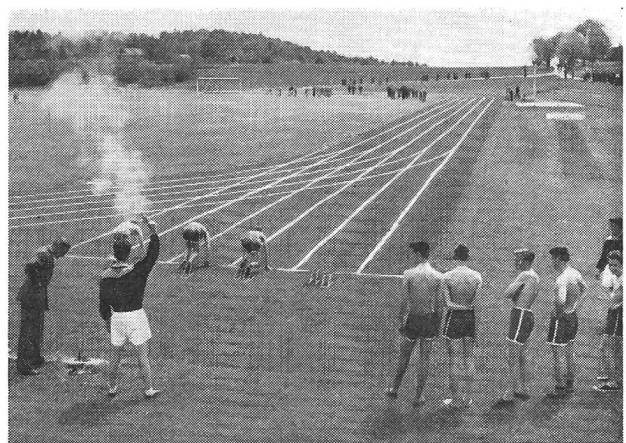
lors de l'inauguration des bâtiments et installations de l'Association nationale d'éducation physique,  
le 26 mai 1954

Après avoir remercié toutes les personnalités présentes ainsi que les représentants de la presse d'avoir bien voulu honorer cette manifestation de leur présence, et après avoir rappelé les heureuses modifications apportées au projet d'ensemble depuis le début

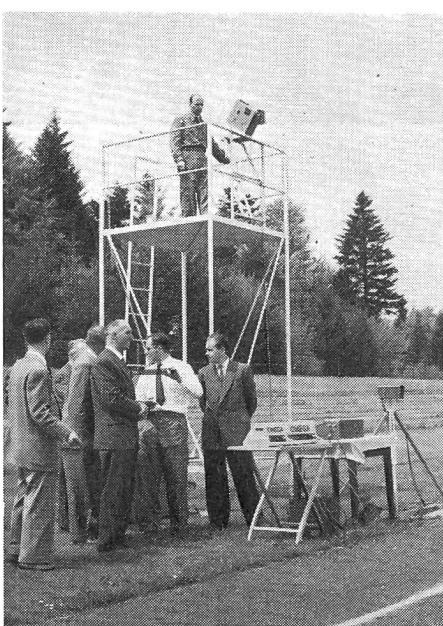
» Nous pouvons fêter aujourd'hui, en même temps que l'inauguration des nouvelles constructions, le dixième anniversaire de la pose de la première pierre de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. »



①



②



③

Fig. 1. Partie sud du Stade de la «Fin du monde» avec la piste de 400 m. Le terrain de jeu mesure 70/105 m. La piste cendrée comprend 6 couloirs. Le Stade est muni des installations d'athlétisme suivantes: un fossé à eau pour le steeple 3000 m, deux installations de saut en hauteur, deux emplacements pour le jet du boulet, une installation spéciale pour le saut à la perche, une installation de saut en longueur, deux installations combinées pour le saut en longueur, le triple saut et le saut à la perche, une piste d'élan pour le javelot, deux places de lancement du disque ainsi qu'un emplacement pour le lancer du marteau avec filet de protection. — Un championnat suisse d'athlétisme léger pourrait être organisé, sans aucune difficulté, sur ce stade. — Le Stade de la «Fin du Monde» est bordé de deux côtés par la forêt et est admirablement situé au fond d'une combe. — Fig. 2. L'emplacement de «start» du stade de la «Fin du Monde». Le pistolet de starter est relié aux appareils ultra-modernes de chronométrage électrique offert à l'Ecole par la Maison Omega. — Divers emplacements de jets et de saut se trouvent encore sur une terrasse surélevée derrière l'emplacement du «start». — Fig. 3. La tour de chronométrage avec l'appareil de prise de vue enregistrant tous les passages au but. — Fig. 4. Voici le pavillon inférieur avec son magnifique coup d'œil sur la vallée de l'Aar. Le pavillon supérieur est placé à angle droit par rapport aux deux autres de telle sorte qu'ils forment un tout parfaitement harmonieux et intime. Les trois pavillons se trouvent à proximité immédiate du bâtiment principal de l'EFGS. — Données techniques. Pavillon supérieur: 7 chambres à 4 lits, 2 chambres à 2 lits, total 33 lits, 1 salle de cours. Local de théorie et de délassement pour 71 personnes avec buffet froid et cuisine; au sous-sol: salle de jeux et local de séchage. Pavillon central: 6 chambres à 4 lits, 2 chambres à 2 lits, total 29 lits, 1 salle de cours, 1 salle de repos et délassement; au sous-sol: installations du chauffage central et électriques. Pavillon inférieur: 3 chambres à 3 lits, total 9 lits, salon avec cheminée; au sous-sol: logement de 4 pièces pour le concierge avec salle de bain et local de matériel. — Généralités: Installation centrale d'appel, cabines téléphoniques. Télédiffusion dans les salles de délassement. Chemin forestier avec éclairage électrique jusqu'au bâtiment principal. — Les figures 5 et 6 montrent l'intérieur d'une des pièces des nouveaux pavillons admirablement installées.

de l'E.F.G.S., M. le conseiller fédéral Kobelt dit en substance :

« Si l'achèvement des constructions peut s'effectuer aussi rapidement que nous le souhaitons à Berne, cela est dû, en premier lieu, à l'initiative, à la grande compréhension et à la bienveillance de l'A.N.E.P. et de son distingué président, M. le Dr Zumbühl et, par lui, la Société suisse du Sport-Toto et son président, le directeur Thommen.

» Ces messieurs et les organismes qu'ils président méritent d'être cités au tableau d'honneur en cette journée de fête. Je leur exprime la reconnaissance du pays pour le magnifique cadeau qu'ils ont fait à la jeunesse suisse par l'intermédiaire de la Confédération.

Rappelant ensuite le rejet par le peuple de la loi sur l'instruction préparatoire obligatoire du 1er décembre 1940 et la dure lutte qui s'en suivit avec l'opinion publique et le Parlement fédéral, M. Kobelt leva le rôle important joué par M. le conseiller national Müller, d'Aarberg, grâce au postulat duquel le Conseil fédéral accepta, le 3 mars 1944, le plan élaboré par le Département militaire fédéral pour la construction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin. Il rendit hommage aux architectes Schindler et Dr Knupfer pour la parfaite réussite de leur œuvre. Ils peuvent en être fiers.

Puis, poursuivant son discours, M. Kobelt ajouta : « Si l'E.F.G.S. a pu se développer aussi magnifiquement dans un délai aussi restreint, elle le doit aux

trois vertus qui ont animé ceux qui étaient chargés de sa réalisation : la liberté, la confiance et l'enthousiasme.

#### La liberté

» Après l'échec du projet de loi du 1er décembre 1940, je dus chercher une nouvelle solution, de caractère volontaire et civil, susceptible d'intéresser la jeunesse à une saine éducation physique et aux sports en vue de sa préparation professionnelle et de la défense nationale.



④

» C'est ainsi que naquit la nouvelle ordonnance encourageant la gymnastique et les sports du 1er décembre 1941, élaborée par mon collaborateur le Dr Roulier, ordonnance qui est encore en vigueur aujourd'hui. »

Après avoir relevé les mérites du colonel Raduner et de son premier collaborateur M. Hirt à la tête de l'Office central pour la gymnastique, le sport et le tir, M. Kobelt évoqua l'inoubliable cours organisé par l'A.N.E.P. au Gurten, et au cours duquel furent précisées la mission de l'Ecole et les mesures à prendre pour développer et encourager l'éthique sportive. Ce cours fit une profonde impression, dont s'inspire encore l'E.F.G.S. et ses dirigeants, dont les efforts doivent encore et toujours tendre à stimuler l'esprit chevaleresque et le fair-play.

» Nous voulons tout d'abord rendre hommage à la confiance que la ville de Bienne et son ancien président le Dr Guido Müller, ainsi que l'actuel président M. Baumgartner, ont toujours manifestée à l'égard de nos efforts et qu'ils ont si bien prouvé par des actes. Nous nous félicitons aussi des excellents rapports de confiance que nous entretenons avec la commune d'Evilard.

» Mais nous avons aussi besoin de la confiance des cantons si nous voulons que le travail effectué à Macolin porte ses fruits dans les cantons. Le canton de Berne a manifesté sa sympathie à l'Ecole en faisant édifier, à ses frais, la Maison bernoise, qu'il a ensuite mise à l'entière disposition de l'Ecole.

» Mais ce qui est plus important encore, c'est que les associations de gymnastique et de sport de tout le pays considèrent, de plus en plus, l'E.F.G.S. comme leur école.

» La confiance réciproque qui caractérise la collaboration actuelle ne fut pas toujours une réalité ; il fallut d'abord la gagner et la mériter.

» Le cadeau que l'A.N.E.P. a fait aujourd'hui à la Confédération en mettant ses riches constructions à la disposition entière et illimitée de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport nous prouve que nous avons réussi dans cette délicate tâche.

#### L'enthousiasme

» Rapidement encore quelques mots au sujet de la troisième et dernière vertu que nous avons évoquée et qui a inspiré la fondation et le développement de l'Ecole, et qui devra la guider encore à l'avenir.

» Je pense à ce propos à ceux qui, par leur profession, ont mission d'animer toutes ces installations. Sans la joie inépuisable et sans la flamme de l'enthousiasme qui animent le directeur de l'Ecole et ses collaborateurs dans l'accomplissement de leur belle et grande mission, les magnifiques installations que nous avons visitées ne serviraient pas à grand-chose.

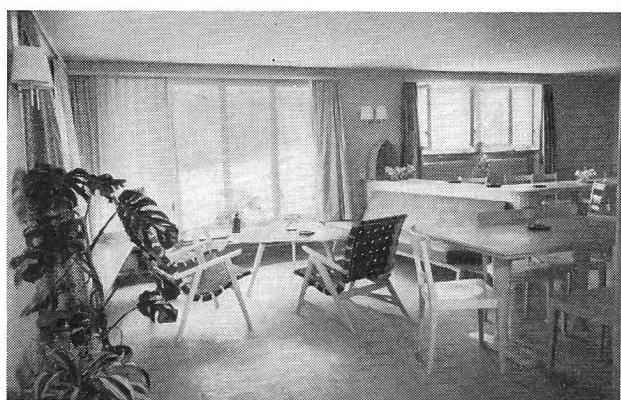
» Je sais, M. le directeur Kaech, que vous êtes, ainsi que vos instructeurs et tous vos collaborateurs, remplis de cet enthousiasme.



⑤

#### La confiance

« Sans confiance réciproque de la part de tous les milieux qui se sont fixés pour objectif de développer dans notre pays une éthique sportive saine et chevaleresque, l'Ecole de Macolin n'aurait jamais connu un développement aussi heureux que celui dont nous sommes aujourd'hui, à juste titre, si fiers.



⑥

» Nous vous confions un instrument merveilleux. A vous de le faire fructifier

dans un esprit sain,

dans la confiance réciproque

et avec un enthousiasme jamais pris en défaut. »